

IMPACTS DES ACTIONS REVENDICATIVES DU FONCIER AU SEIN DES COMMUNAUTES TRANSFRONTALIERES DE LA VALLEE DU FLEUVE OTI (TOGO-GHANA)

Faïdibe YENTAGUIME

Université de Parakou, Bénin

fayento87@gmail.com

&

Yvette ONIBON DOUBOGAN

Université de Parakou, Bénin

yvete.onibon@gmail.com

&

Honorat EDJA

Université de Parakou Bénin

honorat.edja@gmail.com

&

Offin Lié Rufin AKIYO

Université de Parakou, Bénin

rufinakiyo@yahoo.fr

&

Afouda Jacob YABI

Université de Parakou, Bénin

jacob.yabi@gmail.com

Résumé : La lutte pour la terre varie en fonction des contextes et des réalités nationales et locales. Les mouvements et les actions revendicatives sur le foncier, ne laissent jamais les communautés rurales essentiellement agricoles sans un impact social, économique et ou sanitaire. Certes, il existe un débat sur les politiques foncières, les formes d'appropriations, les transactions et la gouvernance foncière. Les connaissances concernant les répercussions des diverses stratégies en lien avec les actions de revendications foncières sur les cibles vulnérables au sein des communautés sont superficielles. Cet article s'est donné pour objectif d'évaluer à travers une démarche socio-anthropologique ECRIS l'impact de ces revendications foncières au sein des communautés transfrontalières dans la vallée du fleuve Oti, un espace transfrontalier entre le Togo et le Ghana. Outre les entretiens individuels, un échantillon constitué d'acteurs du public et des acteurs communautaires mobilisé par choix raisonné a été également soumis à des discussions collectives. L'analyse du discours des

enquêtés a permis de relever en termes d'impact des difficultés sociales à types de déplacement des populations, la séparation avec les familles, la déscolarisation des enfants. En dehors des pertes économiques, l'on relève des problèmes de santé physique et traumatismes psychologiques sans passer sous silence le débordement des plaintes devant les tribunaux étatiques et les chefs coutumiers. Ces résultats interpellent vivement à une réflexion et orientation des discours et des débats sur l'impact des actions revendicatives du foncier au sein des communautés essentiellement rurales.

Mots clés : Actions revendicatives, impact, communautés transfrontalières, fleuve Oti, ECRIS

Abstract : The struggle for land varies according to national and local contexts and realities. Movements and claims on land never leave rural communities, mainly agricultural, without a social, economic or health impact. Admittedly, there is a debate on land policies, forms of appropriation, transactions and land governance. Knowledge of the repercussions of various strategies related to land claims actions on vulnerable targets within communities is superficial. This article has set itself the objective of evaluating, through a socio-anthropological ECRIS approach, the impact of these land claims within cross-border communities in the valley of the Oti river, a cross-border area between Togo and Ghana. In addition to individual interviews, a sample made up of actors from the public and community actors mobilized by reasoned choice was also subjected to collective discussions. The analysis of the discourse of the interviewees made it possible to identify in terms of the impact of social difficulties such as displacement of populations, separation from families, and children dropping out of school. Apart from the economic losses, there are physical health problems and psychological trauma without ignoring the overflow of complaints before state courts and customary chiefs. These results strongly call for a reflection and orientation of speeches and debates on the impact of land claims actions within essentially rural communities.

Key words: Protest actions, impact, cross-border communities, Oti river, ECRIS

Introduction

Les relations foncières en Afrique rurale connaissent actuellement de profondes transformations. Le Togo et le Ghana comme les autres Etats de l'Union Economique Monétaire Ouest Africain après les indépendances font face aux défis de la sécurisation du foncier, et reconnaissent entièrement une alternative : l'articulation entre le droit coutumier et le droit moderne d'une part, et d'autre part le principe fondamental de la participation comme mode de gestion des ressources foncières naturelles Aholou (2018, p.11). Cependant selon (Bruce et *al*

1994), ces dispositions à priori qui sont de natures à résoudre un certain nombre de problème et réguler la relation fondamentale entre l'homme et la ressource terre mais ne garantissent pas totalement un climat de paix dans la mesure où les mutations en cours au sein des communautés rurales sont plus favorables à une appropriation individuelle plutôt qu'à la propriété collective prônée depuis la nuit des temps. Certains travaux récents dans le contexte africain réalisés dans la bande sahélienne, plus précisément dans les pays de la sous-région du fleuve Mano, la zone sénégal-gambienne et le delta du Niger sont parvenus à démontrer que la gestion de la ressource terre constitue des facteurs de risque de conflits Hellendorff (2012). Les communautés Tchokossi, Gangam et Konkomba de la vallée du fleuve Oti un espace transfrontalier entre le Togo et le Ghana s'inscrivent dans un climat conflictogène marqué par moment de violence au sujet de la terre cultivable. En début Janvier 2019, les Tchokossi et les Konkomba de Chereponi au Ghana s'affrontent à propos des terres cultivables. De cette crise, l'on compte des blessés graves, des dégâts matériels, des déplacés et des fuites des agriculteurs vers les brousses de cette grande vallée du fleuve Oti. Quelques mois plus tard c'est-à-dire en Juin 2019, au Togo près de la frontière avec le Bénin les dégâts similaires sont enregistrés lors des conflits violents entre les Gangam et les Tchokossi à propos des terres agricoles. Ceci concernait plusieurs localités de l'actuelle préfecture de l'Oti-sud comme Mogou, Gando, Wogou, Tchamonga... Cet article s'est donné comme objectif d'évaluer l'impact des actions revendicatives du foncier mobilisées par ces communautés rurales. A travers une démarche socio-anthropologique de type ECRIS Enquête Collective Rapide d'Identification des groupes Stratégiques selon Olivier de Sardan, (1991) des entretiens individuels et des focus groupe ont été réalisés sur deux sites. L'article rend compte des répercussions sur le plan social, sanitaire, économique et juridique des actions revendicatives des communautés rurales. Ces résultats peuvent se comparer avec les conclusions des travaux dans le contexte de l'Africain sub-saharienne.

1. Méthodologie

1.1. *Présentation du cadre de la recherche*

La recherche a été réalisée sur deux sites à savoir la préfecture de l'Oti sud au Togo et le district de Chereponi dans le Ghana. Elle a pris en compte les communautés de la vallée du fleuve Oti de part et d'autre de la frontière. La vallée de l'Oti est dans l'ensemble dominée par la savane avec un climat marqué par une saison sèche qui s'étend de Novembre à Avril alternant avec une saison pluvieuse de Mai à Octobre soit encore 06 mois environ pour une saison. L'économie se repose essentiellement sur l'agriculture. A cela s'ajoute le secteur du commerce et de l'artisanat. Il faut noter que seul les 40 % de l'espace cultivable sont exploités bien que la population serait essentiellement agricole ce qui est estimé entre 80 % à 90%. Il s'agit fondamentalement d'une agriculture de subsistance se reposant essentiellement sur les céréales comme le maïs, le riz, le sorgho, le millet, le fonio les légumes. On note également la pratique de cultures à base de tubercules. Les femmes actuellement s'intéressent de plus en plus au gombo, piment et quelques fois le soja. Ce qui fait penser à une évolution vers une division sociale du travail agricole.

La préfecture de l'Oti-sud est située au nord Togo plus précisément dans la région des savanes. Comme le nom de la région l'indique, le paysage de la préfecture est formé de savanes basses. Elle est limitée à l'ouest par le Ghana, la préfecture de l'Oti et le fleuve par endroit, au nord par la préfecture de Kpendjal, de Kpendjal Ouest et de l'Oti, au sud par les préfectures de Dankpen et de la Kéran et enfin le Bénin à l'est. Son Chef -lieu est Gando où se concentrent les services administratifs. Elle est traversée par ce fleuve Oti en diagonale qui lui donne son nom. Formée majoritairement des communautés Tchokossi, Gangam et Peul qui vivent de l'élevage extensif et des cultures vivrières. On note la présence des Mossi actuellement. Chereponi, l'un des districts de la région nord est du Ghana est limité au Nord par le district de Bunkperugu-Yunyoo, au sud par le district de Saboba et Yendi, à l'ouest par le district de Gushegu et à l'est par le fleuve Oti à la frontière avec le Togo. Sur ce second site, les groupes ethniques majoritaires sont

les Konkomba et les Tchokossi encore appelés anufo. On peut en dehors d’eux enregistrer les Bimoba, Moshie, Ewé et les Peuls. Ces deux sites de collecte sont mis en relief sur la carte ci-dessous.

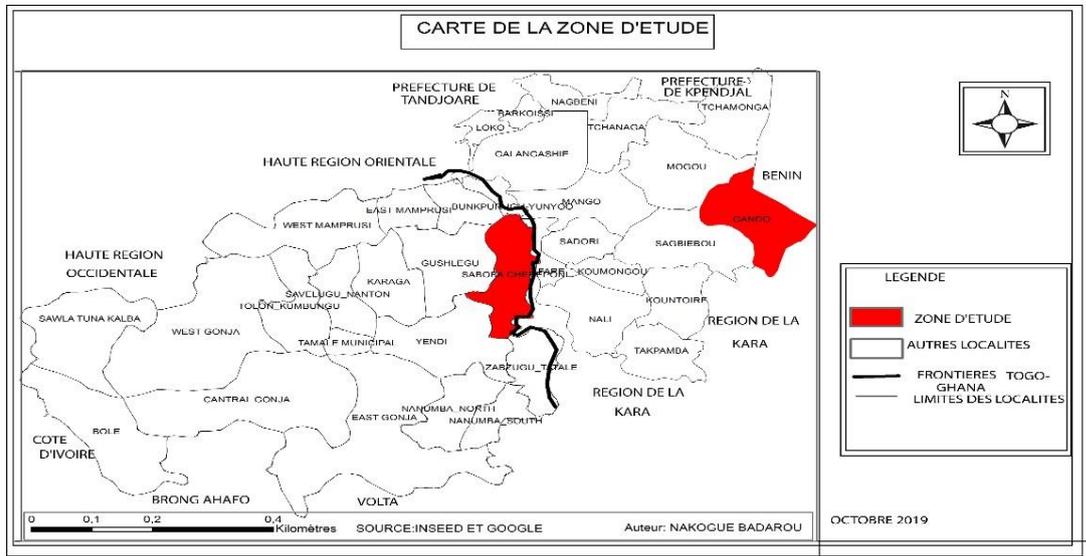


Figure 1 : Carte des deux zones de la recherche

La collecte s’est réalisée sur deux sites dont le premier en territoire Togolais à Gando et le second site Chereponi au Ghana. Pour chaque zone donnée, deux catégories de participants à savoir les acteurs publics et les acteurs communautaires sont considérées. Le tableau ci-dessous donne plus de précision sur les catégories de participants.

Tableau I Profil et caractéristiques des participants de l’étude

ZONE	ACTEURS PUBLICS	ACTEURS COMMUNAUTAIRES	Participants pour les entretiens individuels	Participants pour les entretiens de groupe
1^{er} SITE CHEREPONI DISTRICT (Ghana)	<ul style="list-style-type: none"> • Autorités administratives • Professionnels de la justice • Personnels du secteur agricole • Personnels du secteur de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Leaders traditionnels • Leaders religieux • Responsables ou membres des comités villageois de développement • Responsables ou membres des comités de 	Non fixé Choix raisonné)	Non fixé choix raisonné

	<ul style="list-style-type: none"> • Personnels du secteur de l'environnement • Personnels d'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • developpement des quartiers • Responsables ou membres d'une organisation sociale (Femme, Hommes, Jeunes 		
<p>2^{ème} SITE</p> <p>OTI-SUD PREFECTURE (Togo)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Autorités administratives • Professionnels de la justice • Personnels du secteur agricole • Personnels du secteur de la santé • Personnels du secteur de l'environnement • Personnels d'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Leaders traditionnels • Leaders religieux • Responsables ou membre des comités villageois de developpement • Responsables ou membres des comités de developpement des quartiers • Responsables ou membres d'une organisation sociale (Femme, Homme, Jeune 	<p>Non fixé Choix raisonné</p>	<p>Non fixé Choix raisonné</p>

Source : Yentaguime, Onibon, Edja, Akiyo, & Yabi (2020)

1.2. Méthodes

1.2.1. Opérationnalisation de la collecte

L'étude qui est réalisée s'inscrit dans une approche qualitative descriptive réalisée en milieu communautaire marqué par des différends fonciers. La population de l'étude est constituée des communautés transfrontalières de la vallée du fleuve Oti. La nature de l'étude étant qualitative ; il y a de bonnes raisons que les participants fassent objet d'un choix raisonné en vue de procéder à une analyse approfondie des jeux de acteurs stratégiques en rapport avec les revendications foncières et des retombés associés. A partir des données empiriques, les participants sont choisis d'une part à cause de leur implication active dans les actions de revendications foncières notamment les membres des communautés, les chefs des clans, de familles et lignages et d'autres parts les acteurs interpellés dans la gestion de ces tensions foncières c'est-à-dire les responsables des services déconcentrés des Etats indépendants. Pour collecter les données, outre la recherche documentaire, les participants ont été soumis à un entretien individuel en plus des discussions de groupe au sein des communautés

concernées. Cette méthode de recueil de données est très fréquente dans les sciences humaines et des sociétés. Angers (1992), pense que l'entretien individuel constitue pour les sciences humaines et de la société, la technique d'élection dans l'approche des phénomènes psychiques ou sociaux. Certains travaux ont fait l'apologie des entretiens collectifs, dans la mesure où ils permettent de comprendre non pas ce qui se passe dans le groupe mais ce que le groupe lui-même produit (Duchesne & Haegel 2004). Les tableaux ci-dessous mettent en relief les localités et la répartition des acteurs en fonction des types d'entretiens.

Tableau II : Répartition du nombre d'acteurs pour entretien individuel

Pays	Sites	Localités	Acteurs	Acteurs
			Publics	Communautaires
Ghana	Site 1 Chereponi District	Guérin Kouka (Village)	00	02
		Manbol (Village)	00	01
		Adaré (Village)	00	02
		Chereponi (District)	03	04
		Sangbana (Quartier)	00	02
		Wandjoka (Village)	00	01
Togo	Site 2 Oti sud Préfecture	Mogou (Canton)	00	02
		Wogou (Village)	00	03
		Gando (Canton)	08	04
		Djé djabou (Quartier)	00	01
		Takpamba (Commune)	00	02
		Mango (Préfecture)	05	00
Total			16	24

Source : Enquêtes de terrain, Janvier 2021

Tableau III : Répartition des acteurs lors des discussions collectives

Pays	Sites	Localités	Acteurs Communautaires
Ghana	Site 1 Chereponi District	Guérin Kouka (Village)	08
		Manbol (Village)	08
		Adaré (Village)	07
		Chereponi (District)	08
		Sangbana (Quartier)	07
		Wandjoka (Village)	07

Togo	Site 2 Préfecture Oti-sud	Mogou (Canton)	07
		Wogou (Village)	08
		Gando (Canton)	08
		Djé-djabou (Quartier)	07
		Takpamba (Commune)	08
Total		11 Discussions collectives	83

Source : Enquêtes de terrain, Janvier 2021

La démarche de mise en œuvre de la collecte et du traitement s'inspire d'une approche socio-anthropologique de type (ECRIS), Enquête Collective Rapide d'Identification des Groupes Stratégiques Multi-site. Elle est très pratique pour explorer sur le terrain les problématiques en lien avec les conflits. Plusieurs travaux, surtout (Olivier de Sardan, op cit) sont réalisés en Afrique à base de ce modèle méthodologique. Nous avons procédé en six étapes à savoir : une enquête de repérage des groupes stratégique sur le terrain, un séminaire de préparation des enquêteurs composés de 04 Binômes à raison de 02 par site, une enquête collective sur les deux sites, un séminaire bilan, s'en est suivi une recherche individuelle et enfin le séminaire final.

1.2.2. Le cadre d'analyse

Le cadre d'analyse fait référence à la théorie de l'acteur stratégique développée par (Crozier et al 1992). Cette approche théorique facilite une meilleure compréhension du rôle de chaque acteur, des stratégies déployées y compris les jeux dans la mobilisation communautaire des revendications foncières. En analysant le fonctionnement des organisations à l'échelle des communautés au travers du comportement de leurs membres, l'analyse stratégique place l'individu au cœur de ses préoccupations dans la communauté. L'ensemble des relations, formelles ou informelles, les interactions des acteurs dans la communauté constituent pour ainsi dire le système-acteur. Les stratégies sont déployées pour un intérêt communautaire, ou du groupe qui n'est rien d'autre que l'appropriation de la ressource terre. L'objectif du groupe est s'en approprier de cette ressource en terre, une condition qui permettra à chaque acteur individu ou famille de bénéficier

d'une portion à mettre en valeur. Cette analyse du jeu des acteurs part sur le principe selon lequel l'individu n'accepte d'être traité totalement et uniquement comme l'objet du fonctionnement ou de l'accomplissement des buts d'une organisation. Les conduites des acteurs ne sont plus vues comme la simple résultante, prévisible, stéréotypée et donc reproductible, des déterminants structurels, financiers ou psychologiques. L'impact des revendications foncières serait donc la résultante des conduites des acteurs des communautés Tchokossi, Konkomba et Gangam en tant que acteurs stratégiques dans l'arène foncière selon cette approche théorique. C'est sur cette base théorique que les données ont été collectées à travers des entretiens individuels et des focus groupes.

Les entretiens ont fait l'objet d'une analyse du discours, longtemps considérée comme un outil méthodologique propre à la recherche qualitative en sciences sociales. Elle garde son lien particulier avec quelques concepts issus de la sociologie de la connaissance. Ce qui amène à percevoir dans l'analyse sociologique du discours l'importance des acteurs sociaux dans la production et la circulation sociale des savoirs et des connaissances. Keller (2007, p.287), souligne que depuis les années 1980 l'analyse du discours a connu un très grand succès en Allemagne aussi bien dans les arènes publiques par exemple dans les pratiques de tables rondes et des médiations des conflits environnementaux. Pour Grawitz (1972, p.325), la majorité des chercheurs considère cette méthode comme étant l'étude d'un texte selon les conditions de production et c'est justement sur ce point que le point commun ou le consensus se dégage de la grande partie des analystes du discours. Les conditions sociales de production de discours sont très importantes pour cette forme d'analyse et lui confère une grande valeur méthodologique. Ce qui fait qu'un accent reste posé sur les lieux, les acteurs, les postures, les moments des productions des discours.

Les données sont retranscrites sous formes textuelle. Quatre schèmes interprétatifs ont été analysés à savoir : « Répercussion sur le plan social des revendications foncières », « Impact économiques des revendications foncières », « Répercussion

des actions revendicatives du foncier sur le plan sanitaire », « Impact juridique des revendications foncières ». Les énoncés des discours ayant pris la forme de texte après la transcription sont réparties sous forme de séquences langagières qui peuvent être une phrase ou groupe de phrase à la manière des thèmes dans l'analyse de contenu thématique. Les verbatims y compris le contexte social de production sont mis en relief par moment pour soutenir les interprétations et argumentaires.

2. Résultats

Les revendications foncières sont très fréquentes en saison pluvieuse. Cette période est très propice à la mise en valeur des terres agricoles par les communautés rurales. Elles prennent source à travers les contestations de droit de propriété ou encore des remises en cause des contrats fonciers préexistant entre les générations actuelles et celles passées. Il est évident de voir un agriculteur labourer une parcelle et qu'un autre vienne semer sur la même parcelle. Quelques fois aussi, plusieurs agriculteurs semer sur une même parcelle au même moment. D'autres encore dans cette lutte d'appropriation foncière préfèrent attendre après pour brûler les récoltes dans les champs. De cette situation de départ, l'on arrive à des escalades violentes marquées par des affrontements entre agriculteurs, destruction de bien matériels et d'autres dégâts.

2.1. Répercussions sociales des revendications foncières

Les communautés de la vallée de l'Oti ont toujours été confrontées selon l'histoire à des tensions foncières. En période de crise ou de conflit, il apparaît évident d'assister à des destructions des habitations, destruction des cultures et des pertes de vie humaines. Les communautés sont contraintes d'abandonner les habitations pour trouver refuge dans les brousses ou autres familles proches dans les localités voisines parfois au delà des frontières. Cette situation déstabilise l'équilibre des liens familiaux préexistant. Un acteur communautaire à Chereponi Centre dans le palais royal nous laisse entendre :

« ...Pendant les conflits souvent les femmes et les enfants sont plus touchés la famine, les maladies, dans la fuite, on enregistre des pertes en vies humaines, d'autres hommes perdent souvent leurs femmes et vice versa. »

Ce discours rejoint le positionnement d'un acteur public du secteur des actions sociales dans la préfecture de l'Oti :

« Ceux sont les femmes et enfants qui emphatisent le plus. Elles cherchent souvent de refuge dont d'autres localités, je veux dire dans d'autres familles ou villages environnants. Les hommes autres restent pour défendre le territoire. Les gens fouillent et quelques jours on les retrouve... ».

Sur le plan scolaire l'on assiste en période de crise foncière à d'énormes difficultés d'accès au processus scolaire donc une voie vers la déscolarisation des enfants.

C'est le sens que donne l'analyse du discours d'un acteur public du secteur de l'environnement en ces termes :

« ... Quand cette situation arrive, il faut se déplacer pour aller ailleurs et donc les enfants laissent l'école, parfois font face à des maladies avec leur mère. Le contexte de leur vie change... Donc en claire les revendications foncières quand elles prennent une forme violente ont des répercussions sociales. »



Figure 2 : Les femmes et les enfants en situation de vulnérabilité dans un contexte de tension foncière, Oti

Source : Rapport du Service des Actions Sociales Oti

A cela s'ajoutent les difficultés à s'alimenter malgré les réponses gouvernementales à la crise de part et d'autre de la frontière. Généralement l'on ne se déplace pas avec les vivres et au retour les communautés restent confrontées

à la destruction matérielle et de vivre, les animaux et il faut tout reprendre dans un contexte de précarité en lien avec la crise foncière.

2.2. Impact des revendications foncières sur le plan économique

Sur le plan économique, les séquelles sont énormes. Les productions discursives nous amènent à identifier des destructions de vivres, des cultures et des maisons. Généralement dans le mode opératoire le plus classique les cultures sont premièrement détruites par incendie. Les réponses des paysans à cette situation conduisent à des affrontements violents avec destructions des maisons, des animaux et d'autres biens matériels. Ce contexte expose les communautés à la pauvreté extrême. Un chef de clan à Mogou nous confie ceci :

« ...Quand ça dépasse, les gens abandonnent leur maison, les femmes et les enfants, certains partent laisser les vivres. En ce moment moi je n'ai pas pu récolter le maïs et sorgho. On a tout brûlé y compris les boutiques. Vous voyez que c'est une grande souffrance pour les femmes et les enfants. Les hommes étant obligés d'aller se battre, les femmes et enfants souffrent dans cette situation de violence. L'affaire sociale est venue apporter un peu pour la communauté. Certains ont arrangé leur toit, et avoir un peu de vivres... ». (Acteur communautaire à Mogou, Janvier 2021)

Le retour au contexte initial grâce à des efforts conjugués des Etats est très difficile à cause du retentissement économique des crises. Les communautés dans la vallée du fleuve Oti sont souvent condamnées à la précarité imposée par ce retentissement économique.

2.3. Revendications foncières dans la vallée du fleuve Oti : Répercussions sur le plan sanitaire

2.3.1. Sur le plan de la santé physique

Les communautés rurales dans la vallée du fleuve Oti rencontrent beaucoup de problèmes de santé physique en lien avec les revendications foncières. Dans la quête de refuge, elles abandonnent les maisons et se déplacent vers les communautés voisines, parfois au-delà même des frontières. Les femmes et les enfants sont très vulnérables dans ce contexte. Elles font souvent face à de multiples problèmes de santé physique. Les discours évoquent souvent les

maladies endémiques surtout le paludisme, des cas de diarrhée, des infections, des plaies infectées, et quelques rares cas d'envenimations par morsure de serpents. Nous ne passons pas sous silence des coups et blessures volontaires enregistrés au cours des affrontements intercommunautaires à Gando, Mogou dans l'Oti sud (Togo) et à Chereponi district dans le Ghana voisin. Ce contexte expose les ruraux dans un contexte de vulnérabilité du point de vue de la santé physique.

Tableau III : Situation des entrés dans le service de chirurgie du CHP Mango (Oti) le 28 Juin 2019

Provenance et dates	Heures d'entrée	Agés sexes	Diagnostic	Traitement
Gando (Oti-sud) 28 Juin 2019	19 H 20	30 ans / M	Coup et blessure volontaire	Antalgique, Antibiotique, Anti-inflammatoire
	19 H 38	54 ans / M	Coup et blessure volontaire	SAT, Antalgique, Antibiotique, Anti-inflammatoire
	19 H 51	38 ans / M	Coup et blessure volontaire	SAT, Antalgique, Antibiotique, Anti-inflammatoire
	20 H 07	28 ans / M	Coup et blessure volontaire	Antalgique, Antibiotique, Anti-inflammatoire
Mogou (Oti-sud) 28 Juin 2019	21 H 12	69 ans / M	Traumatismes avec lésion	Antalgique, Antibiotique, Anti-inflammatoire
	21 H 33	40 ans / M	Traumatismes avec lésion	SAT, Antalgique, Antibiotique, Anti-inflammatoire
	22 H 15	45 ans / M	Traumatismes avec lésion	Antalgique, Antibiotique, Anti-inflammatoire, SAT

Source : Registre de consultation du service de Chirurgie CHP Mango, Décembre 2020

Le discours d'un Chef traditionnel dans le district de Chereponi dans son contenu apporte une confirmation de cet impact sanitaire des revendications foncières. Un chef de clan à Guérin Kouka laisse entendre dans son palais :

« Vous savez, les femmes et les enfants sont de natures faibles en comparaison aux hommes. Les femmes et les enfants ont fui pour aller dans la brousse, certains ont disparu jusqu'à ce jours. D'autres sont mordues par les serpents. La famine est arrivée, certains sont devenus des mendiantsOn a essayé de faire avec, jusqu'à ce jour mais certains encore sont revenus après des mois » (Un acteur communautaire à Guérin kouka, Décembre 2020)

2.3.2. Impact des actions de revendication sur la santé mentale des communautés

Les événements traumatogènes des conflits fonciers laissent toujours les communautés avec un impact psychologique, émotionnel. Cette réalité marque considérablement les femmes et les enfants qui sont en plein processus développemental. Les témoins ou victimes des actes de violences où l'homme a pu mourir a entraîné des traumatismes psychologiques renforcés par les carences affectives précoces et des situations de rupture des liens. Un acteur communautaire, Présidente d'une association des femmes se positionne sur l'impact sanitaire en générale des violences foncières communautaires.

*«... Quand les violences ont commencé, les hommes sont partis laisser les femmes et leurs enfants. Elles sont victimes de vols, on les frappe. Les séquelles restent jusqu'à ce jours ».....Après une minutes, tête baissée elle reprend le discours, la tonalité baisse également. «Elles sont souvent prises émotionnellement par la peur et amènent les enfants dans les familles voisines vers le Bénin. Une avait fui au retour elle a cherché ses enfants en vain, sa cousine a gardé les enfants pendant longtemps. C'est une douleur morale. Les femmes ont été violentées physiquement, elles ont fait des accidents en route. On a coupé le bras d'une femme, elle s'est retrouvée à l'Hôpital de l'Espérance à Mango. Depuis son retour elle ne se retrouve pas. Elle parle en désordre, elle n'est plus normale....Nous avons assisté à des pertes de bien matériel, des moutons, poules, chèvres sont mort... La faim est arrivée, cette situation est difficile pour les femmes et les enfants. Une autre aussi ne se retrouve pas psychologiquement celle dont on a tué le fils avec un fusil... D'autres aussi souffrent car les enfants sont à la prisons civile, les pleurent chaque jours... »
(Acteur communautaire, membre d'association de femme, Gando Janvier 2021)*

2.4. Répercussions des revendications sur le plan juridique

Les services de justice étatique sont très sollicités au cours de ces périodes marquées par des revendications du foncier agricole. Il en est de même pour les acteurs du droit coutumier représentés par les chefs traditionnels, chefs de clans. Ces revendications du foncier créent plus le besoin de formuler des plaintes que ce soit à l'endroit du tribunal moderne étatique ou coutumier. Il est également à noter que les auteurs ou complices des actes de violence au sein des communautés font face à des procédures juridiques conduisant par moment à la détention. Les enfants en plein processus développemental subissent

indirectement la carence affective et éducative en absence des parents. Un acteur public, personnel de la justice a su bien l'exprimer dans son discours :

« Quand les moments de pluie arrivent nous sommes vraiment surchargés... Les gens viennent nous dire que quelqu'un d'autre est venu labourer son champ, ou encore qu'il a semé et quelqu'un d'autre est venu semer dedans. Chacun se transporte à la justice après l'échec de la première phase qui est la gestion par les autorités traditionnelles... » (Acteur public du secteur de la justice, Janvier 2021)

3. Discussion

Les résultats non seulement nous fournissent une évaluation globale des retentissements des revendications foncières sur le plan social, sanitaire, économique et juridique mais aussi peuvent se rapprocher des nombreux travaux scientifiques ayant montré leur intérêt à ce débat dans les mêmes contextes. Une recherche dans une démarche méthodologique similaire objective les mêmes impacts en territoire de Lubero, RDC, Mumbere (2012, p.4). Il expose premièrement le fait que les dossiers de conflits fonciers encombrant les tribunaux dont la procédure est longue et coûteuse pour les ruraux secundo, la réalité due au fait que le paysan voit ces investissements brûlés, la déscolarisation des enfants et le retour des hommes dans un contexte d'indigène social. A l'Ouest de la Côte d'Ivoire, spécifiquement à Fengolo des travaux socio-anthropologiques du changement social et du développement avait fixé comme objectif de reconstruire l'historicité de la manifestation cyclique de la violence criminelle, autour du foncier. Ils ont permis de se rendre compte de l'enchevêtrement des diverses sphères sociales (économique, politique, culturel, historique etc.), qui sous-tendent le phénomène de la violence criminelle, dans le cadre du foncier rural à Duékoué. Dans leur démarche méthodologique, un intérêt a été accordé exclusivement à l'ethnographie Kouakou, (2015). Parallèlement une autre étude réalisée en 2016 à travers une démarche qualitative à base des focus groupe et des entretiens individuels parvient à une conclusion satisfaisante : les conflits foncier sont ceux qui entraînent la violence physique et risquent de nuire à l'avenir de toute communauté. Ce qui corrobore avec nos résultats en mettant en relief l'impact sur

le plan social, sanitaire et économique. Un rapprochement peut être encore fait avec les manifestations violentes des affrontements entre les Bantous et les Twa même si dans ce cas précis, il s'agit d'un conflit n'est pas foncier mais plutôt aux couleurs ethniques, politico-économique (Irengé & Mulinganya 2016, p.5). Contrairement à nos résultats, des études en Côte d'Ivoire (Colin et Ayouz, 2005) dans leur description de conflits font apparaître, des contestations d'héritage avec pour enjeu intrafamilial, le contrôle de la rente foncière. Les tensions intrafamiliales dans ce cas à Djimini n'ont pas de répercussions perceptibles dans le jeu foncier. Ces résultats s'expliquent par le fait les acteurs dans cette arène foncière proviennent de la même famille or dans notre contexte il s'agit des communautés avec des variances extrêmes. Au Bénin les travaux de Mongbo (2000), rendent compte de l'opposition violente entre les populations Houin-Lanta (localité rurale et agricole de la Commune de Covè) à celles de Ganhoua (Arrondissement d'Allahé, Commune de Za-Kpota), une localité située à la périphérie immédiate de Bohicon. Les communautés Houin-Lanta) en menant des actions revendicatives sur la propriété des terres de la rive Est du fleuve Zou accusaient les populations du village de Ganhoua d'occupation et d'exploitation anarchiques de cette rive, avec des transactions illicites sur les parcelles en question. En l'an 2000, des groupes de jeunes de Houin-Lanta ont battu et chassé des femmes de Ganhoua qui exploitaient ces sites avec des conséquences énormes. Nos conclusions sont pratiquement comparables. Pour finir il est important de revenir sur les résultats d'une recherche dans contexte rurale Tchadien. Ils soutiennent que les conséquences des conflits fonciers sont l'insécurité des transhumants et des voyageurs à laquelle s'ajoute le grand banditisme contrastant avec les coupeurs de route (Dangbet 2015, p.32).

Conclusion

Cet article dresse à travers une démarche socio-anthropologique de terrain le bilan des répercussions des actions revendicatives mobilisées par les communautés rurales Tchokossi, Gangam et Konkomba dans toute la vallée du

fleuve Oti un espace transfrontalier entre le Togo et le Ghana. Sur le plan social les déplacements massifs contrastés avec des ruptures des liens familiaux et des problèmes scolaires ont marqué l'analyse sociologique des discours des acteurs communautaires et du public. A cela s'ajoute la précarité économique des communautés, l'impact sur la santé physique et mentale et débordement des demandes et plaintes formulées à l'endroit des juridictions coutumières et celles modernes étatiques. Les conclusions de cette évaluation sont d'une part discutables dans la littérature et interpellent d'autre part les politiques sur la nécessité de redynamiser le discours et les débats sur l'impact socio sanitaire, économique et juridique des tensions foncières ainsi que les réponses associées en aval.

Références bibliographiques

- AHOLOU Jean. 2018. « La réforme du droit foncier rural dans les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africain: Tendances et limites. Cas du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal ». Thèse pour l'obtention du diplôme de Doctorat en droit foncier à l'Ecole Doctorale des Sciences Juridiques, Politiques, et Administrative de l'Université Abomey Calavi.
- [ANGERS Maurice. 1992. «Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines». Les Editions de la Chenelière, Montréal](#)
- [BARDIN, Laurence. 2003. « L'analyse de contenu ». PUF, Paris](#)
- BRUCE John., MIGOT-ADHOLLA Shem, ATHERTON Loan, 1994. «The Findings and their Policy Implications: Institutional Adaptation or Replacement? in *Searching For Land Tenure Security In Africa*, Bruce J., S. Migot-Adholla (eds.) ». Dubuque: Kendall/Hunt Publishing Company, pp. 251-265.
- COLIN Jean-Phillippe et AYOUZ Mourad. 2005. « Emergence, enchâssement social et involution du marché foncier : Perspectives ivoiriennes ». IRD, 30 p Montpellier

- CROZIER Michel et FRIEDBERG Ehrard. 1992. « L'acteur et le Système » Points essais, éditions du Seuil, coll
- DANGBET Zakinet. 2015. « Des transhumants entre alliances et conflits, les Arabes du Batha (Tchad) : 1635-2012 », Thèse pour l'obtention du grade de Docteur en Histoire, École doctorale « Espaces, Cultures, Sociétés » d'Aix-Marseille Université
- DUCHESNE Sophie et HAEGEL Florence. 2004. « Enquête et ses méthodes : les entretiens collectifs » Nathan pp 126 Hall Les entretiens collectifs collection 128, juin 2004
- HELLENDORFF Bruno. 2012. « Rapport pour le Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité. Ressources naturelles, conflits et construction de la paix en Afrique de l'Ouest », *Introduction à une géographie des conflits en Afrique*
- IRENGE, Léon., & MULINGANYA Simon. 2016. « Rapport du Projet Prévention et gestion des conflits au Nord Katanga » Search for Common Groun, RDC
- KELLER Reiner. 2007. « Bilan et perspectives de la recherche qualitative », Association pour la recherche qualitative ISSN 1715-8702
- MUMBERE Kinanga Jackson. 2012. « L'application de la loi dite foncière dans la résolution du conflit foncier en territoire de Lubero en RDC » Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master en Droit et Science Politique, Université de Ruwenzori, RDC
- MONGBO Roch. 2006. « Les conflits de frontière intra et intercommunaux au Bénin : replis identitaires et communaliste contestée1 *Université d'Abomey-Calavi Et Centre Béninois pour l'Environnement et le Développement Economique et Social (CEBEDES-Xudodo)* » Acte du Colloque international "Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues", Montpellier, France
- OLIVIER DE SARDAN Jean -Pierre. 1991. « La politique du terrain: Sur la production des données en anthropologie, In *Les terrains de l'enquête* » Editions Parenthèses, Marseille pp71 -109